

M. Macquarrie: Monsieur le président, comme on l'a déjà dit, cette résolution est très importante. Je la trouve assez difficile à comprendre, je l'avoue, et je ne suis pas le seul. Le ministre des Finances nous a enjoint d'étudier les documents avec soin, longuement, avant d'en parler. Bien entendu, ce n'est pas nouveau pour le Parlement du Canada de traiter de mesures modificatrices des relations fiscales entre les provinces et le Dominion. Il le fait depuis 1867. Je m'amuse toujours d'entendre les gens parler de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique comme d'un document rigide, inflexible. En voyant les changements aux subventions incorporés à l'Acte, on se rend vite compte qu'à certains égards il a été modifié fréquemment, et chaque fois, la chose s'imposait.

Le député de Winnipeg-Nord a dit du Québec qu'il n'était pas une province comme les autres. Permettez-moi de dire qu'il n'est pas de province comme les autres, que parfois toutes les provinces ont dû, à un moment donné, prendre des dispositions spéciales et faire reconnaître leurs besoins particuliers.

Un projet de résolution de cette nature découle dans une grande mesure d'une conférence fédérale-provinciale; nous souffrons depuis fort longtemps d'un manque de renseignements sur ces réunions. Il faudra établir une méthode quelconque assurant une diffusion plus large et plus complète des travaux de ces conférences. Il m'est même arrivé de voir des ministres provinciaux revenir d'Ottawa et faire des rapports qui ne correspondaient pas à ce qui s'y était passé ou, pour être plus terre à terre, sur ce qu'ils y avaient obtenu. Je dirais que c'est là, certes, un domaine qui provoquera plus de conférences fédérales-provinciales.

L'hon. M. Sharp: Si le député connaît des ministres provinciaux satisfaits, me communiquerait-il leurs noms?

M. Macquarrie: Je suis sûr que la liste n'est pas très longue, mais certains sont moins mécontents que d'autres. C'est un autre cas où les besoins des populations des provinces ne se comparent pas—ce qui n'est pas surprenant, en l'occurrence. Il faut faire de grands progrès dans tous les secteurs, mais les provinces ne sont pas toutes aussi en mesure l'une que l'autre de réaliser ces progrès.

J'ai examiné attentivement les tableaux très détaillés des sources et bases de revenus, ce qu'on appelle parfois le «potentiel fiscal» des provinces. Cela n'est pas facile à évaluer. Il serait réaliste de ne pas tenir compte du potentiel fiscal d'une province et pourtant il est plus difficile que jamais de l'évaluer.

Il y a lieu de croire que chaque député examine une mesure comme celle-ci, à cette étape du débat, dans l'optique de la région d'où il vient. Je sais que les subventions de redressement de l'Atlantique ont été examinées et maintenues, je suppose. J'espère qu'elles seront maintenues de façon bien distincte et ne disparaîtront pas dans d'autres fonds sur lesquels se fondent les calculs. Ces subventions ont été accordées aux quatre provinces de l'Est pour les dédommager partiellement du déséquilibre économique dont elles souffraient depuis la Confédération. Ces subventions sont sacrées et on ne doit pas les inclure dans les calculs visant les versements de péréquation. A la prochaine étape de nos discussions, nous les examinerons sans doute de plus près afin d'établir où trouveront place les subventions de redressement de l'Atlantique.

J'ai été surpris de constater que l'Île du Prince-Édouard, dont l'assiette fiscale est sûrement plus étroite que celle de toute autre province, n'était pas plus avantagée par ces calculs mathématiques. Il y a quelque temps, le premier ministre de ma province a annoncé que nous obtiendrions \$200,000 de plus, et il n'en était pas très fier. Le chef de l'opposition du gouvernement de ma province a fait un calcul rapide et a déclaré que cela représentait une contribution méprisable à l'Île du Prince-Édouard. A mon avis, on ne saurait établir de formule qui puisse améliorer si peu notre sort.

Je désire faire quelques remarques au sujet d'un autre aspect de cette très importante mesure.

L'hon. M. Sharp: Le député me permettrait-il une question? Peut-être pourrait-il m'éclairer sur un point qui m'a toujours intrigué. Comment se fait-il qu'il m'en coûte des centaines de millions de dollars pour donner si peu aux provinces?

M. Macquarrie: A mon sens, le problème réside dans la répartition de l'argent.

L'hon. M. Sharp: Mais aucune des provinces n'est satisfaite.